

**Question n° 242 de Mme Fatoumata Sidibé du 3 avril 2013 :**

*Le guide « Espaces pluriels ».*

La Commission communautaire française a soutenu récemment la publication du guide « Espaces pluriels », à l'initiative de l'ASBL IDEJI. Ce guide reprend la liste de près de nombreux lieux et salles à Bruxelles disponibles et pourtant souvent méconnus du public. Ce guide pallie un manque d'information en matière de salles de fêtes, salles de conférence, salles de cours, lieux de répétition, salles de théâtre, centres communautaires, centres culturels, centres multimédia ... gérés tantôt par des administrations, par le monde associatif ou encore par des écoles ou des universités ...

Toutefois, il appert que de nombreuses salles communales ne sont pas reprises dans ce guide. Et pourtant, les conditions de location ou de disponibilité de ces salles pèchent parfois par manque de transparence.

Pourriez-vous nous apporter des éclaircissements quant aux critères qui ont prévalu à la sélection de ces salles et pourquoi un certain nombre de salles gérées par des autorités communales n'y figurent pas ?

**Réponse :**

Effectivement, la Région bruxelloise regorge de lieux disponibles mais souvent méconnus du public : salles de fêtes, centres culturels, salles de cours, lieux de répétition, salles de théâtre, centres communautaires, centres multimédia, gérés par des administrations, par le monde associatif ou encore par des écoles ou des universités.

Le guide « Espaces pluriels » répertorie plus de 600 salles (coordonnées, capacités et type d'activités pouvant y être organisées). L'ensemble des données fera l'objet d'une mise à jour régulière sur : « [www.espacespluriels.be](http://www.espacespluriels.be) ».

Sur le plan méthodologique, l'ASBL IDEJI s'est basée sur les lieux répertoriés dans leur base de données existante.

Ensuite, grâce à une initiative volontaire de propriétaires d'espaces, quelques 200 nouveaux lieux ont été ajoutés.

Les salles communales à vocation culturelle, qui ne sont pas actuellement reprises dans le guide, relèvent de pouvoirs publics n'ayant pas souhaité à ce stade s'inscrire dans la base de données.

Toutefois, il leur est possible d'y adhérer ultérieurement.

En effet, il suffit de remplir le formulaire téléchargeable sur le site [www.espacespluriels.be](http://www.espacespluriels.be) et de le renvoyer à l'ASBL IDEJI, qui l'enregistre immédiatement sur le site internet.

**Question n° 243 de Mme Fatoumata Sidibé du 16 avril 2013 :**

*La recherche-action portant sur l'hébergement des victimes de mariages forcés en fédération Wallonie-Bruxelles.*

Le Réseau mariage et migration a mené une vaste réflexion sur l'hébergement et le suivi des victimes d'un mariage forcé.

Au mois de novembre, le Réseau mariage et migration a aussi présenté les résultats d'une recherche-action qu'il a menée au sujet de l'hébergement des victimes de mariages forcés. Ceux-ci étaient très intéressants et il me plairait d'en savoir davantage.

À cet égard, Monsieur le Ministre, pourriez-vous me confirmer, comme vous l'avez fait lors d'une précédente question sur le sujet, que cette étude est bien finalisée ?

A-t-elle fait l'objet d'une diffusion ? Si oui, par quels biais ?

Enfin, serait-il possible d'en disposer ?

**Réponse :**

La recherche sur l'hébergement et le suivi de victimes de mariage forcé est bien entendue finalisée.

À l'époque, compte tenu du contexte de crise institutionnelle du Réseau, elle n'a pas fait l'objet d'une large diffusion, en dehors de la matinée de présentation. Toutefois, la chercheuse de cette étude, à savoir Isabelle Carles, l'a transmise à tous les relais intéressés et qui avaient, d'une manière ou d'une autre, participé à son élaboration.

Par ailleurs, elle est disponible en format électronique sur simple demande auprès de la nouvelle coordinatrice du Réseau Mariage Migration.

**Question n° 249 de M. Benoît Cerexhe du 13 juin 2013 :**

*L'arrivée à Bruxelles de la statue intitulée « L'Aéroriflorale II » et la subsidiation de cet événement.*

L'Aéroriflorale II, une machine conçue par l'artiste François Dalerozière, a été présentée à Bruxelles, sur le Mont des Arts, du 2 au 5 mai dernier. Il s'agit d'un navire présentant une expo et un arbre à